PHILIPPE FOLLIOT

NUMÉRO 2 • AVRIL 2024

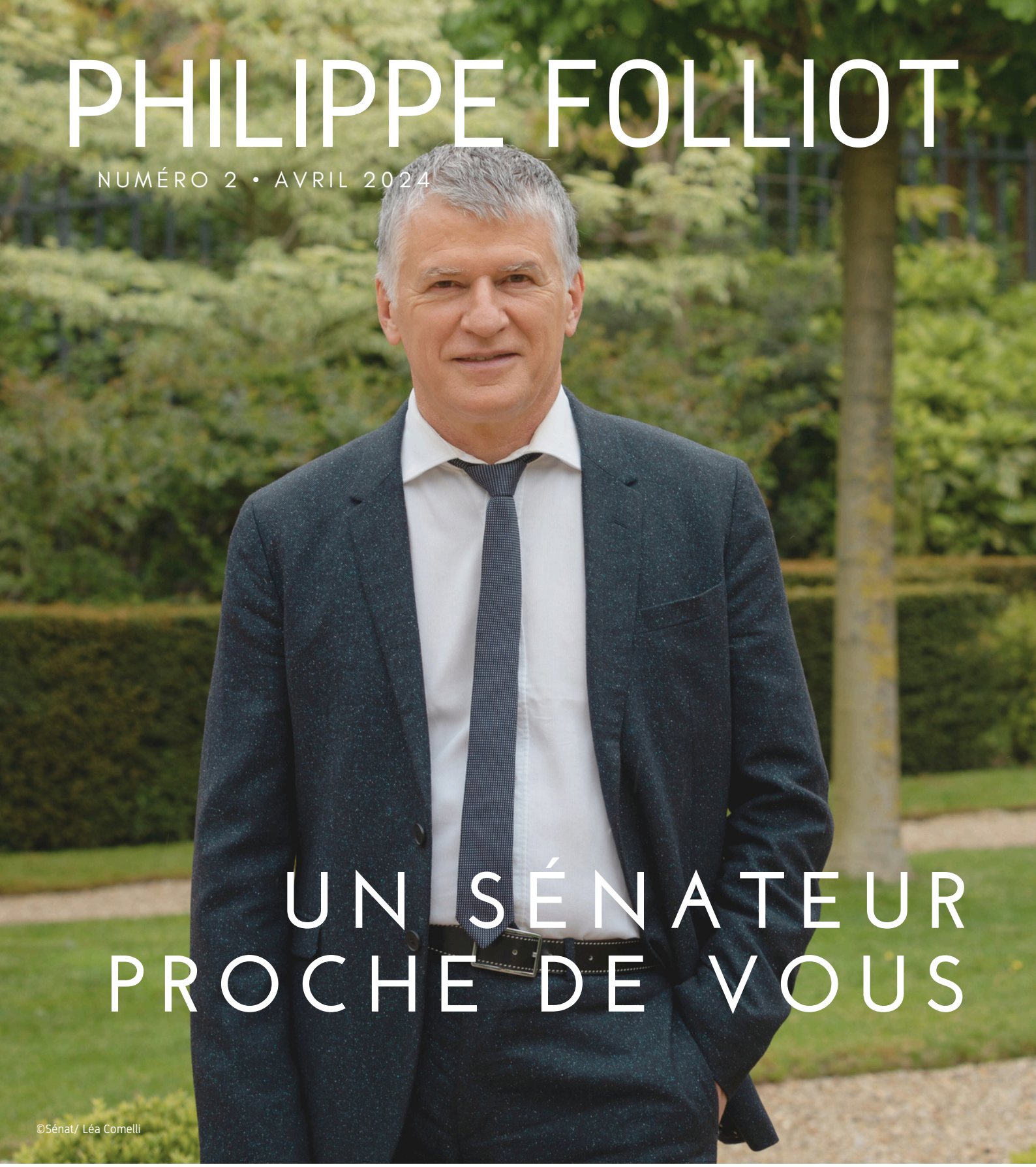

UN SÉNATEUR PROCHE DE VOUS

©Sénat/ Léa Comelli

TROIS ANS AVEC VOTRE SÉNATEUR

Plus de trois années intenses sur le terrain et dans l'hémicycle

BILAN DE MI-MANDAT AVEC LES ÉLUS DU TARN

Le sénateur est allé à la rencontre des maires et élus municipaux

LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE AU SÉNAT

L'essentiel travail législatif et contrôle de l'action du gouvernement

SOMMAIRE

05 Dossier spécial - Tournée des communes du Tarn : le bilan d'étape du sénateur Philippe FOLLIOT

12 Gros plan sur le ZAN, ZRR, secrétaires de mairie, loup, crise agricole, A69

24 Géopolitique des conflits: focus sur l' Ukraine, le plateau des Guyanes, Tchad

30 L'AP-OTAN : un engagement fort du sénateur Philippe FOLLIOT pour la défense de nos valeurs

36 Nouveauté littéraire
Nòstre departament - Le Tarn vu par ses édiles

PLUS DE TROIS ANS AVEC
VOTRE SÉNATEUR
PHILIPPE FOLLIOT

NUMÉRO 2 • AVRIL 2024

EDITO
PHILIPPE FOLLIOT

Depuis septembre 2020, j'ai l'honneur de représenter notre département au Sénat, la chambre des territoires. Une mission passionnante que j'embrasse avec dévouement, fidèle à mes engagements de campagne.

Mon engagement : être aux côtés de tous les élus et collectivités du Tarn, sans distinction de taille, d'orientation politique ou de situation géographique.
Ce magazine n'est pas un récit exhaustif de trois années et demi au service du pays, mais un aperçu rigoureux et exigeant de mon action.

Avec ma suppléante et mon équipe parlementaire, nous sommes à vos côtés, "pour le Tarn !", avec un engagement sans faille.

Philippe FOLLIOT
Sénateur du Tarn et président de l'Alliance Centriste

Scannez le QR Code
pour découvrir la vidéo

Les engagements du sénateur pour le Tarn et ses élus

1
PRÉSENCE

Des visites sont régulièrement organisées avec les maires et élus pour un lien direct.

2
SOUTIEN

Réponse aux sollicitations et appui des dossiers auprès des ministères, préfecture, services de l'État, etc.

3
DISPONIBILITÉ

Pleine et complète pour les élus et collectivités avec le sénateur et son équipe.

4
INFORMATION

Une lettre d'information électronique envoyée tous les mois, une présence active sur les réseaux sociaux et ce nouveau journal du sénateur adressé.

5
EXPÉRIMENTATION

Favoriser et appuyer les projets innovants des collectivités.

6
IMPLICATION

L'engagement est total, autant sur les activités dans le Tarn que sur le travail législatif au Sénat.

7
ÉQUIPE

Dans une permanence au cœur de la ruralité, une suppléante présente et une équipe totalement engagée.

8
ÉQUITÉ

Toutes les communes sont traitées et considérées de la même manière, avec la même écoute, par-delà les clivages partisans.

9
PARTENARIAT

Sur un plan législatif, la défense des collectivités et de leurs attributions est organisée en lien direct avec les élus.

10
RESPONSABILITÉ

La liberté de vote assumée, éclairée par le bon sens, « Lo biais » !

Lors de l'annonce de sa candidature aux élections sénatoriales, Philippe Folliot a pris 10 engagements significatifs pour le département et les collectivités territoriales s'il était élu. Depuis son élection, ses engagements sont rigoureusement respectés et tenus.

Scannez le QR Code pour découvrir la vidéo

NUMÉRO 2 • AVRIL 2024

©Sénat/ Léa Comelli

SUR LE TERRAIN

LA TOURNÉE DU SÉNATEUR

À la rencontre des élus du Tarn

Les trois premières années de son mandat, Philippe Folliot s'attèle à tenir ses engagements de campagne à travers un important travail sur le terrain. Aller à la rencontre des maires et des élus, être en prise directe avec le territoire, à l'écoute de ses projets et de ses besoins.
Au centre des intérêts des élus, il y a des sujets comme la démographie médicale, l'eau et l'assainissement, l'environnement, le sport et la culture, les mobilités, le développement économique… Symboliquement aux côtés de son collègue et ami Philippe Bonnecarrère, avec lequel il est membre du groupe Union Centriste, ils travaillent en totale confiance, intelligence et complémentarité.

En 2021 et 2022 Philippe Folliot concrétise son engagement de réunions et rencontres avec les maires du département. Dans ce cadre, le sénateur fait le choix de la proximité : il privilégie la réalisation de ces réunions par petits groupes d'une dizaine d'élus.

Réunis sur le schéma des anciens cantons, les édiles, élus municipaux et le parlementaire se retrouvent alors dans tout le département pour se rencontrer, échanger et dialoguer. En 2023, il est allé dans la quasi-totalité des communes du département pour des rencontres bilan de mi-mandat.

L'équipe parlementaire au travail à la permanence

Un sénateur pour tous

Débutant par une présentation institutionnelle du Sénat, de ses fonctions et de sa façon de travailler – le sénateur esquisse aussi à l'occasion de ces rencontres quelques-unes de ses idées (réforme de la démocratie, Ve République, refus de l'hyperprésidentialisation, écologie non-punitive, défense de la ruralité et des villes moyennes, guerre en Ukraine et situation internationale). Il aborde aussi des sujets qui concernent directement les collectivités territoriales comme sa vision de la décentralisation, le devenir des secrétaires de mairie, de son combat pour la nécessaire souplesse bien souvent volée aux élus et troquée pour une administration verrouillée et rigide, ou encore les timides avancées du projet de loi 3DS, les effets néfastes de la loi Climat et résilience (ZAN, ZFE..) qu'il n'a pas voté !
Chemin faisant, le « tour du Tarn » permet au sénateur d'avoir une meilleure connaissance des difficultés qui touchent le département et complexifient le travail de ses élus. Il a ainsi eu l'opportunité d'identifier plus précisément nombre de problématiques, tant celles qui concernent une commune ou une interco avec ses spécificités (problématique d'endettement, logements sociaux, droits à construire etc.), que les problématiques qui touchent une grande partie des communes d'un territoire (mobilité, équipements et stratégies communautaires, etc).
C'était aussi l'objectif de ces rencontres : avoir une connaissance plus pointue et précise des situations locales tout en prenant un recul global et général sur la situation du département.

Un sénateur proche de vous

A travers ce périple, à la rencontre des édiles tarnais, le sénateur a aussi pu approfondir ce qui fait le Tarn : sa beauté, sa diversité, sa richesse, son environnement et son histoire ; assurément un département où il fait bon vivre. Mais il a aussi pu travailler avec davantage de profondeur l'engagement des élus, les idées nouvelles, les projets visionnaires et novateurs. Il s'est félicité de cet engouement à valoriser et à construire, au-delà parfois des difficultés qu'implique la fonction.

Conformément à son engagement de campagne à mi-mandat, Philippe Folliot a proposé à tous les maires et conseillers municipaux du département de venir à leur rencontre. C'est ainsi en 2023 qu'entre mars et juin essentiellement il est allé dans plus de 270 des 314 communes du Tarn pour un moment de présentation d'une vidéo de bilan, puis un moment d'échange, voire une visite sur le terrain.

Cet engagement de proximité fort du sénateur est le symbole de sa proximité avec les élus du territoire et les communes non visitées pour des contraintes d'agenda, le seront en 2024.

Scannez le QR Code
pour voir la vidéo

RETOUR EN IMAGES*

RENCONTRES BILAN DE MI-MANDAT

UN ENGAGEMENT DE CAMPAGNE DU SÉNATEUR PHILIPPE FOLLIOT

©Algans - 208 hab. - Roland Sabarthès, maire.

NUMÉRO 2 • AVRIL 2024

*Sélection aléatoire de photos des visites des communes tarnaises (plus de 270).

« TOUTES LES COMMUNES SONT TRAITÉES ET CONSIDÉRÉES DE LA MÊME MANIÈRE, AVEC LA MÊME ÉCOUTE, PAR-DELÀ LES CLIVAGES PARTISANS. »

« LE DIALOGUE ET L'ÉCHANGE AVEC TOUS LES ÉLUS SONT POUR MOI ESSENTIELS DANS LA FONCTION DE SÉNATEUR »

Gros plan

LES ACTIONS POUR LE TERRITOIRE

Si le travail parlementaire se fait en grande partie au Sénat, l'aspect terrain et relations avec les élus est fondamental pour le sénateur. En effet, c'est dans ce cadre qu'il peut voir, contrôler, corriger les implications et conséquences des textes législatifs. Il y puise aussi des sources d'inspirations pour modifier la loi. Nous retrouvons ici quelques-unes des thématiques à dimension locale portées par le sénateur.

Pour les communes avec Philippe Folliot

Zéro Artificialisation Nette

Un objectif de « Zéro Artificialisation Nette » en 2050

La loi Climat & Résilience votée en 2021 a mis en place un dispositif visant à réduire progressivement « l'empreinte béton » en contraignant les règles d'urbanisme. Elle fait cependant reposer l'essentiel de l'effort sur les communes…

L'artificialisation zéro est dite « nette » parce qu'au-delà de 2050, l'artificialisation de nouveaux espaces sera conditionnée à une renaturation à proportion égale d'espaces artificialisés.

Pour le dire autrement, tout ce qui sera « pris » sur la nature devra être, par ailleurs, rendu. La loi Climat & Résilience oblige donc les communes à diviser par deux la consommation foncière d'ici 2031, puis à nouveau par moitié tous les dix ans pour arriver à zéro artificialisation en 2050.

Le « Zéro Artificialisation Nette » aurait dû répondre à trois objectifs : maintenir une dynamique territoriale vivante sans sacrifier les ambitions écologiques du pays, garantir le droit aux projets communaux et préserver la libre administration des collectivités.

Pressentant les difficultés d'application de cette loi de 2021 (qu'il n'avait pas voté), le Parlement a adopté une proposition de loi sénatoriale visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs du zéro artificialisation.

Des modifications substantielles ont été obtenues, en particulier, une garantie rurale est créée, qui se traduit par un droit à construire minimal équivalent à un hectare pour chaque commune sur la décennale 2021-2031.

De plus, les opérations majeures nationales ou européennes ne seront pas comptabilisées pour les communes concernées mais reversées dans une réserve nationale (à l'exemple de l'A69 Castres-Toulouse). Pour permettre aux communes d'atteindre plus facilement les objectifs fixés par la loi, un droit de préemption urbain sur une zone délimitée par le plan local d'urbanisme (PLU) est ouvert.

Cet hectare minimum de droit à artificialiser s'appliquera également à toutes les communes sous RNU à la seule condition, qu'elles s'engagent à lancer l'élaboration d'une carte communale ou d'un plan d'urbanisme d'ici août 2027. En première lecture au Sénat, Philippe Folliot avait déposé un amendement sur la mutualisation de la surface minimale de développement.

Cette nouvelle rédaction permet aux communes de partager cette surface (fixée à un hectare pour 2021-2031) lorsqu'elles ne souhaitent pas étendre leur urbanisation, au profit de communes souhaitant dépasser cet hectare minimal. Cet amendement a été repris lors des conclusions sur les travaux parlementaires, avec la condition de l'accord des communes (la commune « cédante » et celle qui reçoit) et de l'intercommunalité, il sera désormais possible de mutualiser ce droit à artificialiser.

Scannez le QR Code pour voir l'intervention du sénateur

Secrétaires de mairie

Les difficultés de recrutement des secrétaires de mairie sont un vrai problème pour nombre de communes. Véritables « chevilles ouvrières » de la vie municipale, il est essentiel de faire face à cette difficulté et pour se faire une proposition de loi a été voté au Sénat avec des mesures facilitatrices qui vont, revaloriser le métier, appuyer sa visibilité et sa reconnaissance au sein des organismes de formation, faciliter les évolutions de carrière de l'ensemble de la fonction, offrir une souplesse aux communes de 1000 et 2000 habitants pour le recrutement.

Ces agents, en majorité catégorie C vont pouvoir être "promouvables" en catégorie B et A via la promotion interne ou une validation des acquis. Ce texte voté à l'Assemblée a été complété au sénat sur deux points; ouvrir une promotion interne hors quotas aux secrétaires de mairie en catégorie C, les secrétaires de catégories B ou C recevant le titre de « secrétaire général de mairie », et consacrer dans le code général des collectivités territoriales l'exercice des fonctions de secrétaire de mairie (et ainsi mettre fin aux situations dans lesquelles les agents font office de secrétaires sans avoir été nommés).

C'est donc un sujet fort sur l'année écoulée, le débat a été lancé mais le chemin reste encore long et/où un enjeu principal doit être évoqué : celui de la rémunération...

"Quand une commune rurale n'a qu'un agent le plus souvent à temps partiel, si cette dernière veut faire valoir son droit à la formation, c'est la mairie qu'il faudra fermer, l'accueil ne pouvant être asssuré... ce qui rend ce droit assez théorique".

Le Loup

La gestion Européenne et Française du loup et des grands prédateurs est un véritable échec ! Le ministre de l'Agriculture a récemment acté la demande des chasseurs et éleveurs qui proposent de recompter les loups, estimant que les dénombrements officiels de l'Institut français de la biodiversité (IFB) sous-estiment leur population. Le comptage serait nettement sous évalué à plus de 1100 loups sur le territoire national et plus de 12 000 bêtes attaquées par ces derniers sur l'année précédente.

Le nouveau plan Loup est donc devenu une priorité pour nos agriculteurs qui souffrent de cette mauvaise gestion. Des cheptels entiers sont décimés sans même pouvoir prétendre à une indemnisation juste. De multiples exemples ont su nous prouver que les clôtures ou même les patous ne sauraient y faire face !

Ce plan prévoit de faciliter les tirs de défense destinés à abattre les loups attaquant les troupeaux, indemniser plus rapidement avec un programme d'action régional, recenser plus efficacement la population du loup basée sur une méthode plus robuste scientifiquement.

Pour le sénateur, ce plan n'est pas du tout à la hauteur des enjeux et il faudra modifier les règles européennes car ces espèces, comme le loup et autres grands prédateurs (ours, chacal) ne sont plus du tout menacées d'extinction et ne sont pas compatibles avec l'élevage.

Scannez le QR Code pour voir l'intervention du sénateur

Crise agricole

C'est du département du Tarn et plus précisément d'une initiative des JA (Jeunes Agriculteurs) visant symboliquement à retourner les panneaux à l'entrée de nos villages et villes pour montrer que l'on « marchait sur la tête » qu'est parti le mouvement de contestation sans précédent que vient de connaître notre pays.

L'opinion publique a ainsi pu mieux prendre conscience de l'importance de l'agriculture, et des 1% de nos concitoyens qui nourrissent les 99% autres.

Au-delà des questions liées au revenu agricole (c'est en occitanie qu'il est le plus faible de France) différentes thématiques ont été dénoncées concernant la surtransposition de normes, l'écologie punitive, les tracasseries administratives... Par un texte publié par un quotidien national "La Tribune", le sénateur Folliot est revenu sur les enjeux de cette crise et sa vision sur le devenir du monde agricole.

Scannez le QR Code pour voir l'article de presse

Zone de Revitalisation Rurale : ZRR

80% des communes du département sont en Zone de Revitalisation Rurale. Le sénat s'est beaucoup engagé pour le maintien de ce dispositif "ô combien" important pour nos territoires.

-

Si les critères d'éligibilité restent appréciés à l'échelon intercommunal, le Préfet de région pourra dorénavant rattraper certaines communes jusque-là inéligibles.

Cette réforme devrait permettre à nombre de communes de continuer à bénéficier du dispositif par rapport au zonage précédent. Les communes éligibles à la DSR et situées en FRR (France Ruralités Revitalisation) bénéficieront d'une majoration de 30% de la fraction « bourg-centre » et d'une majoration de 20% de la fraction « péréquation ».

Pour rappel, les deux fractions peuvent se cumuler.

Rappelons que les collectivités en FRR qui ont une agence postale communale devraient continuer de bénéficier d'une majoration de 30% de l'indemnité mensuelle forfaitaire.

En complément et en adéquation avec nos agglomérations et villes moyennes, la ruralité mérite un soutien et appui de l'Etat pour tenir compte des spécificités du monde rural pour que le bon sens, "lo biais" comme on dit chez nous soit mieux pris en compte.

Autoroute A69

Le sénateur Philippe Folliot dénonce la tentation de prise en otage de décisions prises démocratiquement par une petite minorité organisée et déterminée qui, par tous les moyens, veulent bloquer les processus décisionnaires.

Il rappelle que l'autoroute A69 Castres-Toulouse a fait l'objet de deux débats publics, de nombreux dépôts de contributions et d'une décision gouvernementale, d'un vote parlementaire et d'une déclaration d'utilité publique

Le projet a été financé par les collectivités locales et l'État, et un concessionnaire innovant a été choisi.
Toutes les tentatives de recours devant les tribunaux ont été rejetées. Cependant, certains opposants radicaux et extrémistes veulent faire arrêter le chantier, au nom de leurs propres visions des choses.

Scannez le QR Code pour voir l'interview France Info

« ASSEZ d'être pris pour des "bouseux", ASSEZ d'être pris pour des "attardés", ASSEZ d'être pris pour des "imbéciles"... Je sens comme jamais une colère sourde qui remonte de nos territoires»

Philippe FOLLIOT

Les chiffres clés de l'action du sénateur sur le terrain

303
MAIRES RENCONTRÉS

72
INAUGURATIONS, CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES ET OFFICIELLES

271
VISITES COMMUNES BILAN MI-MANDAT

364
DOSSIERS COLLECTIVITÉS TRAITÉS

38
RENCONTRES AVEC LES COMMUNES DE PLUS DE 2500 HABITANTS

64
RÉUNIONS AVEC LES MAIRES (ANCIENS CANTONS)

111
VISITES SUR LE TERRAIN (HORS VISITE BILAN MI-MANDAT)

156
RÉUNIONS ET RENCONTRES ADMINISTRATIVES (PRÉFECTURE, ETC).

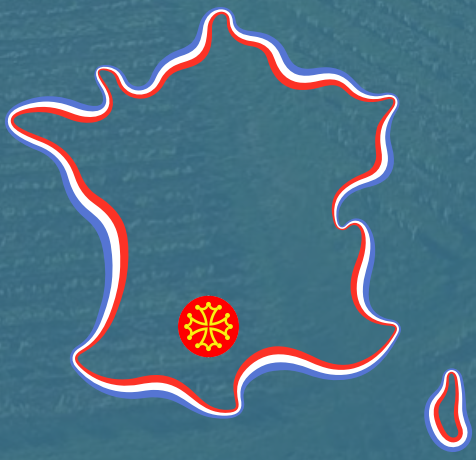

©Cestayrols - 471 hab. - Jean Derrieux, maire.

RETOUR EN IMAGES

AU COEUR DU TARN

UN ENGAGEMENT DE CAMPAGNE DU SÉNATEUR PHILIPPE FOLLIOT

©Lacroisille - 106 hab. - Olivier Durand, maire.

“ Il est difficile de représenter son département sans le connaître intimement. C'est pourquoi je fais du terrain ma priorité, pour être un sénateur à l'écoute et au service de ses concitoyens et élus "

DU TARN AU PANTHÉON

CENTENAIRE DE LA PANTHÉONISATION DE JEAN JAURÈS

Jean, j'aurais aimé ouïr ta voix,
Du perchoir aux préaux, elle laisse pantois,
Tant tu as harangué, avec force conviction,
La liberté, l'égalité, la fraternité, mentions.
Quels que soient les ismes de ton héritage,
Aujourd'hui, ils communient avec le mot partage.
De Castres au tragique « croissant », Carmaux, Albi ou Bessoulet,
Tes traces magiques on ressent, mémoriaux souvenirs fluets.
De l 'homme des combats, justice et paix,
Fut au cœur des débats et aura frappé,
Par la justesse matinée de rudesse de ces propos,
D 'une voix si forte, qu'elle emporte au plus haut.

Philippe FOLLIOT - Jaurès - 9 janvier 2021,
extrait de l'ouvrage "Vagabondages, en vers vous"

@Jean-Louis Bousquet, maire de Carmaux

MARIE
KERBORIOU GUIRAUD
sénatrice suppléante

MARIE-JOSÉ KERBORIOU-GUIRAUD, UNE ÉLUE DE TERRAIN ENGAGÉE POUR L'ÉDUCATION ET LA CULTURE

Suppléante du sénateur Philippe Folliot depuis 2020, elle est également conseillère municipale à Mazamet et vice-présidente de la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet.

Une élue de terrain

Marie est avant tout une élue de terrain, force vive de la vie politique tarnaise . Elle aime aller à la rencontre des tarnais sur le terrain et échanger sur ce qui les préoccupe mais aussi sur leurs projets . Déterminée à œuvrer pour le “mieux vivre” des habitants. En 2023, elle a parcouru le Tarn avec le sénateur pour rencontrer les élus du département.

Une enseignante engagée

Enseignante en Lycée Professionnel, Marie est engagée dans la lutte contre le décrochage scolaire. Elle enseigne à des adolescents ou jeunes adultes en difficultés scolaire, personnelle, familiale.

Une sensibilité pour la culture

Elle est également sensible au monde artistique, et plus particulièrement à l'artisanat d'art, très présent dans le Tarn. Elle ne manque pas une exposition ou un échange avec un artiste du Tarn.

"*L'art est un langage universel qui élève la conscience des hommes, ouvre les esprits et apaise les tensions*", estime-t-elle. "*Je suis convaincue qu'il a un rôle important à jouer dans notre société.*"

Une femme engagée pour le Tarn

"Je suis heureuse de pouvoir, aux côtés de Philippe, mettre mes compétences et mon expérience au service du Tarn", conclut-elle. "Je veux continuer à travailler avec tous les acteurs du territoire pour faire de notre département un endroit où il fait bon vivre."

“VIVRE LE TARN DANS TOUS SES ETATS, DANS TOUS SES ECLATS”

Philippe Folliot, sénateur du Tarn

Le Tarn, département aux mille et un visages, se révèle à ceux qui prennent le temps de le découvrir. De ses plaines verdoyantes aux sommets ondoyants de ses montagnes, en passant par ses villages pittoresques et ses villes chargées d'histoire, le Tarn offre une palette d'émotions et d'expériences uniques.

@Gaillac - 15 583 hab. - Martine Souquet, maire.

TROIS ANS AVEC VOTRE SÉNATEUR

AU SÉNAT

30 JANVIER 1875 : LA NAISSANCE DU SÉNAT RÉPUBLICAIN

Après la chute du second Empire, plus de quatre années seront nécessaires, de la création du gouvernement provisoire le 4 septembre 1870 au vote des trois lois de 1875, pour donner des institutions constitutionnellement établies à la France.

Pendant cette période, la situation politique est en effet mouvementée, la France et ses représentants divisés et le débat institutionnel sans cesse repoussé.

C'est alors qu'intervient Henri Wallon, historien, professeur à la Sorbonne. Son texte a pour objet de fonder la République mais il est rédigé de façon particulièrement habile. Il énonce : " Le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible. ".

Ainsi, pour la première fois, la Constitution est l'œuvre de partis opposés, contraints d'éviter toutes les questions de principe susceptibles de les engager dans une logique de conflit. En fait, on n'innove pas réellement sur le fond car on reprend la tradition parlementaire des régimes précédents et le Sénat est maintenu.

©Sénat

INTRODUCTION

Au Sénat

AU PARLEMENT AVEC VOTRE SÉNATEUR PHILIPPE FOLLIOT

Depuis le 1er octobre 2020 Philippe Folliot est membre du Sénat, " la Chambre des territoires". Cette institution est au cœur de la Ve République, force de proposition, le Sénat est également chargé de "tempérer l'Assemblée nationale" ce qui dans le contexte actuel est plus vrai que jamais.

Ce qui caractérise la « Chambre Haute », autre dénomination donnée au Sénat, c'est le temps accordé et la tempérance du débat en amont, pendant, et après la discussion parlementaire. Cela constitue la garantie de ne pas tomber dans une opposition de principe et privilégie les débats constructifs.

Dans l'hémicycle, Philippe Folliot siège au sein du groupe Union centriste, qui, troisième force sénatoriale, est un groupe parlementaire offrant une large place au dialogue et aux convictions personnelles y compris lorsqu'elles vont à l'encontre de certaines majorités.

Récemment, le sénateur a été désigné président du groupe d'amitié France-Nouvelle-Zélande et Vice-président de la commission d'enquête sur TotalEnergies

Scannez le QR Code
pour découvrir la vidéo

"Ce qui caractérise les sénateurs, c'est d'avoir presque tous une expérience d'élu local et cela change beaucoup de choses en matière de respect du dialogue républicain et du travail transpartisan."

SPÉCIALE CONFLITS

Le premier parlementaire français
à se rendre sur le front en Ukraine

Premier parlementaire étranger à s'être rendu tout près de la ligne de combats dans l'Est du pays, Philippe Folliot a témoigné dès le 24 février 2022 de son soutien aux Ukrainiens.

Le jour de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, Philippe Folliot a, en tant que Président du groupe de l'Alliance des Libéraux et Démocrates de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, demandé une réunion d'urgence du Bureau. Cette réunion a permis de poser les bases de la coopération parlementaire en matière de soutien à l'Ukraine : condamnation unanime de la Russie, aide militaire et humanitaire d'urgence…

En témoignage de son soutien, il s'est donc rendu en Ukraine du 31 janvier au 3 février 2023 en lien avec le Président et le Vice-Président de la Commission de la Défense de la Rada (Parlement ukrainien), son ami Yehor Cherniev. Ce déplacement avait pour objectif d'apporter dans ces moments particulièrement difficiles et de manière symbolique un soutien aux forces et à la population ukrainienne dans cette effroyable guerre. Il a également permis au sénateur de « prendre le pouls » au sujet des besoins en armement et munitions, ainsi que d'évaluer l'aide française notamment en assistant à un tir opérationnel d'un canon CAESAr livré à l'Ukraine par la France.

Scannez le QR Code
pour découvrir le récit de voyage

visite chaine fabrication canon CAESAr, Nexter, Roanne

Symboliquement accompagné par le député libéral allemand Marcus Faber, il s'est rendu une seconde fois près de la ligne de front, en juillet 2023, ce qui lui a permis de s'enquérir des besoins immédiats du pays ainsi que des retours des Forces armées d'Ukraine sur l'efficacité du matériel fourni par la France (AMX10-RC). Ayant constaté sur place de nombreux manques malgré une grande force morale, avec notamment des soldats fatigués mais déterminés, il s'est inquiété de la faiblesse de l'effort des pays membre de l'OTAN.

En janvier 2024, avec son collègue François Bonneau, sénateur de Charente ils se sont rendus au Guyana début janvier, au plus près de la frontière avec le Venezuela. Ils sont les premiers parlementaires étrangers à s'être déplacés dans cette zone depuis le très controversé référendum vénézuélien du 3 décembre 2023.

En février 2024, il est allé à N'Djamena au Tchad pour accompagner et soutenir les "volontaires" du 8eme RPIMa de Castres

Scannez le QR Code
pour découvrir l'article

Dans une école d'amérindiens à la frontiere du Guyana

Avec les volontaire du 8eme RPIMa de Castres au Tchad

LE SÉNAT VOTE LA LOI ET CONTRÔLE L'ACTION DU GOUVERNEMENT. IL REPRÉSENTE LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

©Sénat

COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES

La commission suit les questions de politique étrangère et de défense. Elle examine notamment les projets de loi de ratification des traités et accords internationaux.

Loi de programmation militaire 2024-2030

Un lien particulier unit le sénateur tarnais et les Armées, en particulier le 8e Régiment parachutiste d'Infanterie de Marine, basé à Castres. Fidèle au "Grand 8", qu'il rencontre régulièrement sur le terrain, Philippe Folliot n'en reste pas moins préoccupé de l'état de nos Armées.

De même qu'à l'Assemblée nationale lorsqu'il était député, Philippe Folliot est membre de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, et a activement participé en 2023 aux débats et au vote de la loi de programmation militaire 2024-2030.

En particulier, cette Loi de programmation, votée en juin 2023, a permis d'acter les grandes transformations stratégiques à l'oeuvre ; le retrait progressif du Sahel et la remontée en puissance de certaines capacités à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022.

Dans ce cadre, le sénateur Philippe Folliot a déposé une série d'amendements dont 6 ont été adoptés ; sur le renforcement de la coopération avec les pays du Plateau des Guyanes, le renforcement des forces de souveraineté, ou encore sur la création d'un Livre blanc sur les questions maritimes et ultramarines… Pour autant, il regrette que l'accent ne soit pas plus porté sur les forces de souveraineté stationnées dans nos outre-mer et les troupes de marine, qui sont un enjeu majeur mais sous-dimensionnées par rapport à la visibilité et à la crédibilité de la France dans le monde en général et dans l'Indopacifique en particulier.

Avec le 27e Bataillon des Chasseurs Alpins en Roumanie

À la frontière de la Guyane avec le Bresil

Au Forum Innovation Défense

La France en Amérique du Sud, quelles relations avec ses voisins brésilien, surinamais et guyanien ?

Le sénateur Philippe Folliot s'est rendu dans la zone dite du "plateau des Guyanes" dans le cadre du rapport d'information sénatorial visant à évaluer les relations franco-brésiliennes à l'aune de la réactivation du partenariat stratégique avec cet acteur régional majeur.

La mission d'information « Brésil » a vu une délégation de sénateurs, à laquelle le sénateur tarnais a pris part, nouer des liens avec les institutions brésiliennes puis visiter le plateau des Guyanes, une zone éminemment stratégique. Le "plateau" est constitué de la province d'Amapá (Brésil), de la Guyane française, du Suriname et du Guyana. Ces pays et régions affrontent des problématiques très similaires, la pêche illégale, non-réglementée et non-déclarée (pêche INN), le trafic de drogue, l'immigration clandestine, l'orpaillage illégal et la protection de la forêt amazonienne.

Scannez le QR Code pour découvrir le rapport d'information

Pour Philippe Folliot, « avec la prospection des champs pétrolifères, le Guyana, l'un des pays les plus pauvres d'Amérique latine, va devenir dans les années à venir un « Émirat » de l'Amérique du Sud », ce qui, du reste entraîne des tensions très fortes face aux volontés expansionnistes du Venezuela voisin.

Avec son collègue François BONNEAU, sénateur de la Charente, ils ont été début janvier 2024 les premiers parlementaires étrangers à se rendre dans la région frontalière de l'Essequibo convoitée par le Venezuela et ont rencontré à l'issue le président de la république du Guyana.

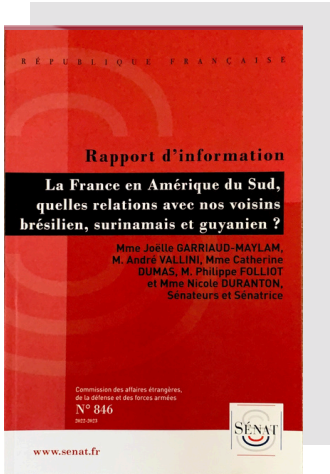

Rencontre avec le président de la république coopérative du Guyana, Mohamed Irfaan Ali, aux côtés du sénateur François BONNEAU

Sports et rugby

L'activité parlementaire du sénateur est également marquée par le ballon ovale. Grand amoureux de sports, et particulièrement du rugby qu'il pratique encore au sein du « XV Parlementaire », Philippe Folliot est président de l'Amicale Parlementaire de Rugby.

L'Amicale, une des plus importantes du Parlement, permet des rencontres parlementaires autour des enjeux et des questions relatives à la pratique de ce sport en France. Cette année, l'activité de l'APR a été marquée par la soirée du mercredi 6 septembre 2023 rendue en honneur des parlementaires venus disputer la Coupe du monde parlementaire de rugby à quelques jours de la Coupe du monde France2023. Ce moment d'échanges et de convivialité a permis de faire se rencontrer les acteurs du rugby parlementaire.

L'APR a organisé de nombreuses rencontres thématiques aussi diverses que sur la préparation puis le bilan de la Coupe du Monde France 2023, autour de l'équipe de France, avec la FFR et la LNR, sur le thème du rugby média, ou avec la Fédération française de Rugby à XIII, ainsi qu'un colloque sur la thématique rugby santé…

Aux côtés de l'équipe de France tant lors du tournoi que de la coupe du monde mais également auprès du Top 14 avec une participation aux demi-finales, ou encore autour du rugby féminin ainsi que du monde amateur, l'Amicale Parlementaire de Rugby est à la fois une interface et un puissant relais entre rugby et politique.

L'Assemblée parlementaire de l' OTAN

Le Sénat est observateur et membre de diverses organisations internationales dans lesquelles il porte la voix parlementaire mais aussi celle de la France.

Philippe Folliot représente le Parlement et les intérêts de la France dans des instances internationales. À ce titre, il est membre de la Délégation française à l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, de la Commission des sciences et des technologies, après avoir été président de la Commission de l'Économie et de la sécurité. Également président d'un des trois groupes de cette assemblée, l'Alliance des Libéraux et des Démocrates de l'AP-OTAN. Il a fait preuve d'assiduité pour participer aux travaux de l'Institution, qui défend les valeurs de la liberté et de la démocratie.

Au-delà des deux sessions annuelles qui se tiennent en fin de semaine du vendredi au lundi au printemps et à l'automne, les délégués des 31 pays membres se retrouvent régulièrement pour des travaux en commission ou des visites sur le terrain afin de mieux comprendre les enjeux sécuritaires et favoriser le dialogue entre les États membres.

Au-delà de l'Ukraine qui cristallise l'essentiel de l'attention de l'AP-OTAN tant sur les enjeux militaires que les problèmes liés à la reconstruction du pays, sujet sur lequel s'est particulièrement investi la Commission Économie et Sécurité sous la présidence de Philippe Folliot, des réflexions ont été engagées sur l'Afrique en général et le Sahel en particulier, sur le Moyen-Orient et aussi sur l'Indopacifique. Sur ce dernier point, le sénateur a participé à une courte mission en Australie fin 2023.

LA DÉLÉGATION SÉNATORIALE AUX OUTRE-MER

Les outre-mer au coeur de la stratégie maritime nationale

« La France-sur-Mer est un archipel, elle est mondiale et maritime, et c'est un élu du Tarn, terre ni maritime ni ultramarine qui pour autant, de La Pérouse à Jean-Louis Étienne en passant par l'amiral Jaurès, a tant donné aux grandes découvertes et à la mer, qui vous le dit. »

Alors que la France, premier domaine maritime mondial, s'est dotée en 2017 d'une stratégie censée donner un cadre et un cap à son ambition maritime, notre pays valorise encore peu son immense potentiel situé à 97% dans ses outre mer.

Philippe Folliot est membre de la Délégation sénatoriale aux Outre-mer, une instance de dialogue qui vise à ce que le Sénat prenne davantage en compte les problématiques ultramarines mais surtout les atouts qu'ils supposent pour la France. Dans ce cadre, il a été rapporteur de la mission d'information de la Délégation sur la place des Outre-mer dans la stratégie maritime nationale.

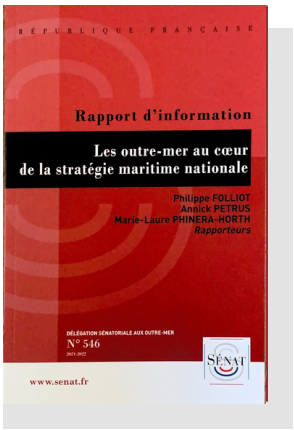

Scannez le QR Code pour découvrir le rapport d'information

Au lendemain du premier Sommet mondial de l'Océan à Brest, ils estiment nécessaire de crédibiliser notre souveraineté maritime mise à mal sur ses zones économiques exclusives en rehaussant les moyens de la Marine nationale et en faisant de la stratégie maritime un moteur de l'insertion des outre mer dans l'économie mondiale.

Leur rapport présente ainsi 40 propositions afin de préparer l'avenir océanique de la France et relever les défis d'un XXIe siècle assurément maritime.

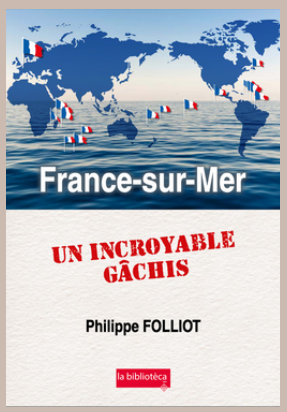

France-sur-Mer

Un incroyable gâchis

Dans la suite de ce rapport et en lien avec son ouvrage "France-sur-Mer : Un empire oublié" (2009, Éd. du Rocher) publié une décennie plus tôt, Philippe Folliot a souhaité faire le bilan de la stratégie française et esquisser des pistes pour l'avenir avec "France-sur-Mer : Un incroyable gâchis" (2022, Éd. la Bibliotèca).

L'activité au Sénat en chiffres

90
AMENDEMENTS ADOPTÉS

54
PROPOSITIONS DE LOI DÉPOSÉES OU/ET COSIGNÉES

425
AMENDEMENTS SIGNÉS

66
INTERVENTIONS EN HÉMICYCLE

6
RAPPORTS ÉCRITS

153
INTERVENTIONS EN COMMISSION

43
QUESTIONS ÉCRITES

59
TEXTES DE LOI DÉBATTUS

8
QUESTIONS ORALES

Le sénateur est un acteur actif du Sénat depuis de début de son mandat en septembre 2020. Il participe activement aux travaux des commissions et délégations dont il est membre et a contribué à l'adoption de nombreuses lois.

La revue de presse nationale et internationale

Le 3 avril 2023
Philippe Folliot: «La France n'a pas de stratégie maritime»

Le 9 juillet 2023
Dans le sud de l'Ukraine, sur le terrain de chasse des chars allemands et blindés français

Le 9 février 2023
Armer l'Ukraine, jusqu'où ?

31 janvier 2024
Agriculture : « Remettre les choses à l'endroit »

Le 16 février 2024
Tribune: Le Guyana : le Qatar de demain ?

Le 3 novembre 2022
Tribune : "Non, les Français n'ont pas à boycotter la Coupe du monde 2022 au Qatar"

Le 27 juillet 2022
Tribune : "Algues marines, un formidable défi nous attend"

Jeudi 22 février 2024
Philippe Folliot : « pourquoi il faut soutenir l'Ukraine » à l'occasion des deux ans de la guerre de la Russie contre l'Ukraine

Le 17 juin 2022
Les Outre-mer, une chance pour la stratégie maritime française

À la radio et télévision

LE 10 FEVRIER 2024
Anti A69 : rassemblement sous haute tension

LE 14 JUILLET 2023
Ukraine : Philippe FOLLIOT, le sénateur qui a vu le front de près

LE 23 FEVRIER 2023
Guerre en Ukraine : le sénateur Philippe Folliot demande "plus de moyens pour l'armée ukrainienne"

LE 28 DECEMBRE 2021
A69, pétrole en Gironde : un bras de fer sans fin ?

LE 25 FEVRIER 2024
Un monde en doc : Paysans, associations : deux écologies irréconciliables ?

LE 4 JUIN 2023
Géopolitique : la France, quelle stratégie maritime?

Dans la presse régionale

Scannez le QR Code pour découvrir la revue de presse

L'équipe parlementaire

Une équipe à l'écoute,
au service de notre territoire et de ses élus

Philippe FOLLIOT
Sénateur du Tarn

pfoliot@philippe-folliot.fr

Marie-José KERBORIOU GUIRAUD
Sénatrice Suppléante

mkerboriouguiraud@philippe-folliot.fr

Julie CAPO ORTEGA
Relations avec les élus et autorités

jcapoortega@philippe-folliot.fr

Vanessa HARO
Agenda et secrétariat du sénateur

vharo@philippe-folliot.fr

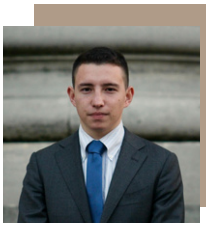

Lino GARCIA REFUVEILLE
Suivi des dossiers législatifs

lgarciarefuveille@philippe-folliot.fr

Salwa LAKRAFI
Chargée de la communication

slakrafi@philippe-folliot.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

70 place Charles de Gaulle - 81330 saint pierre de Trivisy
+33 5 63 71 29 23 | contact@philippe-folliot.fr

AU SÉNAT

15 ter rue de Vaugirard, 75 291 Paris cedex 6
+33 1 42 34 44 50 | p.folliot@senat.fr

RESTONS EN CONTACT

Le site internet officiel

Nos réseaux sociaux

Des fiches pratique

La lettre d'info du sénateur

NÒSTRE DEPARTAMENT

Le Tarn vu par ses édiles

Offre Spéciale *

36€

Les Maires du Tarn & Philippe Folliot
Regards croisés

Plus de cent-trente maires du Tarn ont croisé leurs regards avec Philippe Folliot, Sénateur du Tarn, initiateur de ce projet original qui a puisé dans son long vécu de citoyen et d'élu Tarnais pour trouver des mots accompagnant cette balade illustrée dans « Nòstre departament » à l'identité forte dans ses paysages, son histoire, son patrimoine, ses activités et ses habitants.

Préface Philippe Bonnecarrère
Postface Christophe Ramond

Un "beau livre" pour célébrer le Tarn

*Offre spéciale pour pour les élus du Tarn : 45 € prix public - Profitez de 20% de réduction, des frais de port offerts et d'une dédicace personnalisée !

Pour commander, contactez les éditions La Bibliotèca:

commande@labiblioteca.fr -
06 49 93 18 69

la bibliotèca

Tous les bénéfices de la vente de cet ouvrage seront reversés à la "Revue du Tarn". Il n'y a pas de droit d'auteur.

Ce journal, réalisé par l'équipe parlementaire sous la direction de Salwa Lakrafi, responsable de la communication, est tiré à 5 000 exemplaires sur papier écologique et imprimé par les presses de Perié à Lacaune. Son financement est intégralement assuré par les crédits "Avance pour Frais de Mandats" du sénateur.
Crédits photos : équipe parlementaire, Sénat ou Nòstre departament. Ne pas jeter sur la voie publique.